



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

AVIS EST DONNÉ que le Conseil municipal tiendra une assemblée de consultation quant à l'objet et aux conséquences du projet de règlement suivant, qui a été adopté lors de la séance du Conseil municipal du 2 octobre 2023 :

- Projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2023-R-307 amendant le règlement de zonage numéro 2011-R-195 afin d'autoriser l'usage résidentiel bifamiliale isolé dans les zones Ra-101 et Ra-102 »

Le règlement 2023-R-307 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire et il sera soumis à celle-ci après l'adoption du second projet de règlement.

L'objet du règlement est d'ajouter l'usage résidentiel bifamilial isolé aux usages autorisés dans la zone Ra-102 à la suite de l'analyse d'une demande de modification du règlement de zonage reçue par le service de l'urbanisme. De plus, comme la zone voisine Ra-101 comporte les mêmes caractéristiques, l'usage sera aussi ajouté aux usages autorisés dans cette zone.

L'assemblée de consultation sur ce projet de règlement se déroulera **mercredi, le 1^{er} novembre 2023, à 18 h 30** à la salle du Conseil situé au 275, rue Nelson, Saint-Denis-sur-Richelieu. Lors de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de celui-ci et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer pourront se faire entendre. Vous pouvez consulter le projet de règlement sur le site internet dans la section *Avis publics et règlements*. Si vous avez des questions, veuillez contacter Janie Rondeau, conseillère à l'urbanisme et à la réglementation par courriel au urbanisme@msdsr.com ou par téléphone au 450-787-2244 au poste 4.

Le projet de règlement est aussi disponible au Bureau municipal situé au 129, avenue Yamaska à Saint-Denis-sur-Richelieu, durant les heures régulières d'ouverture, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ À SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, CE 10^E JOUR D'OCTOBRE 2023.



Yves Tanguay
Directeur général et greffier trésorier